

La politique suisse en faveur des PME



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

EDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Une jeune entreprise active dans le domaine des installations solaires, une entreprise familiale spécialisée dans le vin mousseux ou une entreprise qui fabrique depuis des années, avec succès, des rectifieuses cylindriques, voilà trois exemples d'entreprises parmi d'autres qui sont présentés dans ces pages. Les entreprises de moins de 250 employés font rarement les gros titres des journaux, et c'est bien injuste à mon avis. La place économique suisse vit de ses nombreuses PME flexibles et novatrices. Elles forment la grande majorité des entreprises, représentent deux tiers des emplois et constituent une base importante de la stabilité et de la performance de notre économie.

Le Conseil fédéral prête une oreille très attentive aux besoins et préoccupations des PME. Grâce à une politique taillée sur mesure, nous nous attachons à améliorer durablement les conditions-cadre. A titre d'exemple, le portail PME, créé voici quelques années, simplifie dans bien des domaines les tâches administratives des entrepreneurs. Citons également les possibilités offertes en matière de création d'entreprises, d'innovation et d'exportation.

Les accords bilatéraux avec l'UE et les accords de libre-échange conclus avec d'autres partenaires commerciaux sont un pilier de la politique économique extérieure de la Suisse. A l'heure actuelle, le réseau des accords de libre-échange s'étend à 65 pays. Ces accords facilitent l'accès des entreprises suisses aux marchés étrangers, réduisent les barrières commerciales et par conséquent aussi les prix pour les deux parties.

A travers sa politique de croissance, le Conseil fédéral s'engage résolument en faveur d'une place économique et industrielle attrayante. Cette politique à long terme a contribué au développement d'une industrie et d'un secteur tertiaire compétitifs à l'international. Je mets tout en œuvre pour que les PME suisses continuent de prospérer sur les marchés mondiaux et puissent ainsi maintenir les emplois en Suisse.

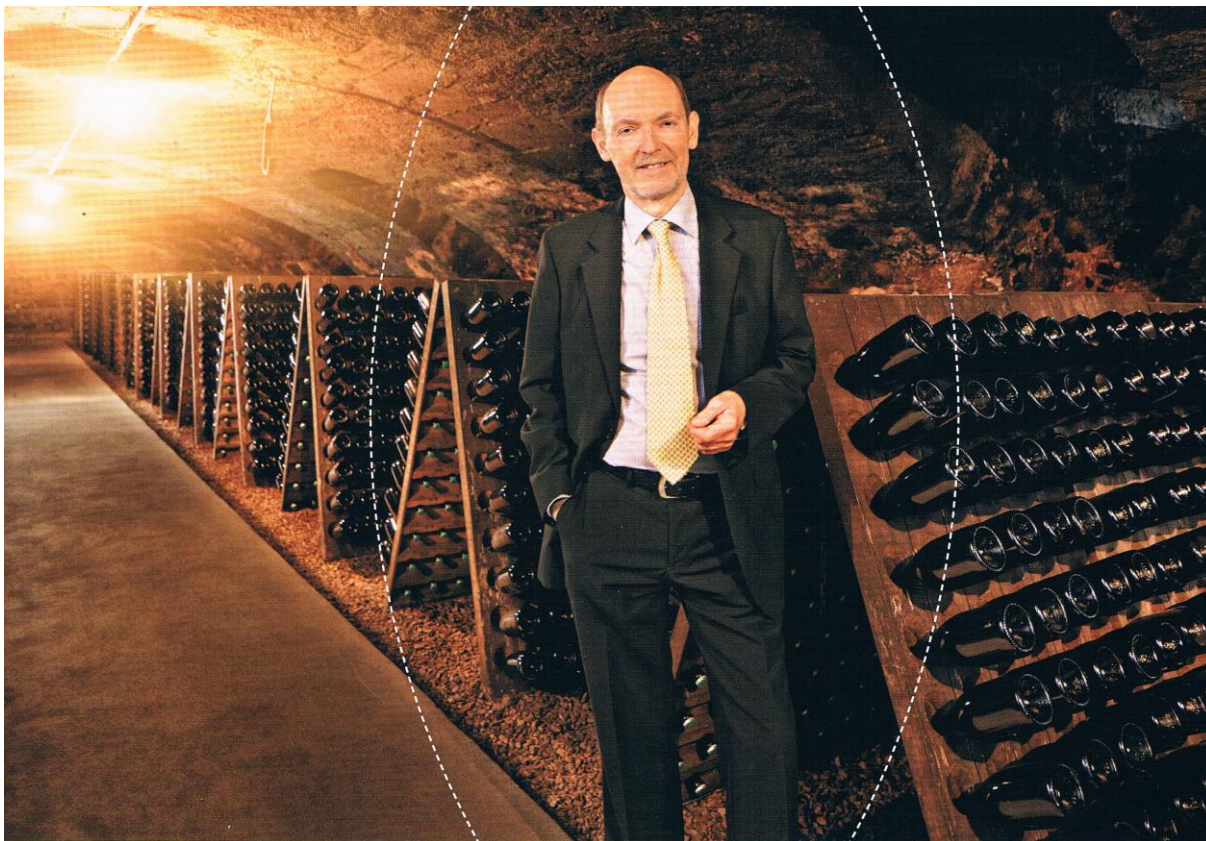
Le système dual de formation est l'un des atouts de notre pays. Grâce à lui, la Suisse dispose à tous les niveaux d'une main-d'œuvre bien formée, polyglotte et motivée. La formation alternée école-entreprise concourt à un taux d'activité et de formation élevé chez les jeunes et permet, grâce aux multiples possibilités de formation et de perfectionnement, de relever le niveau de qualification dans tous les secteurs.



La présente brochure vous présente les principaux instruments de la politique suisse en faveur des PME. Des chefs d'entreprise, hommes et femmes, témoignent également de l'usage qu'ils font, dans la pratique, des prestations de la Confédération. Au-delà de sa visée informative, cette brochure entend vous aider à relever les défis quotidiens d'une entreprise.

Johann N. Schneider-Ammann
Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Berne, octobre 2013



JEAN-MARIE MAULER, MAULER & CIE SA, MÔTIERS, CHEF D'ENTREPRISE

« J'appartiens à la quatrième génération de Mauler à diriger le domaine viti-vinicole de Môtiers, dans le Jura neuchâtelois. Depuis 1829, ma famille produit des vins mousseux dans un vieux cloître selon la méthode traditionnelle.

Pour répondre à la demande croissante, nous avons décidé, dans les années 90, de construire une cave moderne et un bâtiment administratifs supplémentaires à la périphérie du village. Une grande banque nous a octroyé un prêt de plusieurs millions de francs pour mener à bien ces travaux. A l'époque, les taux hypothécaires atteignaient des niveaux records et la Suisse entrait en récession. La concurrence étrangère venait en outre bousculer le marché suisse. Nous n'avons pas eu d'autre choix que d'investir davantage dans le marketing et la vente. Aussi avons-nous contracté un nouveau crédit. Mais la charge des intérêts nous empêchait de développer notre entreprise.

Notre banque n'a plus voulu nous octroyer de nouveaux crédits. Aussi nous sommes-nous tournés vers la Coopérative romande de cautionnement. Elle a pris le risque, début 2007, de cautionner un crédit de 150 000 francs. Sans cette garantie, le développement de notre entreprise aurait été menacé.

Notre situation a alors commencé à s'améliorer. Mais nous rencontrons toujours des problèmes de liquidités. Fin 2007, la coopérative de cautionnement a porté sa garantie à 500 000 francs, ce qui nous a permis de contracter un nouveau crédit à hauteur de 350 000 francs. Nous avons ainsi gagné l'aisance aux entournures qu'il nous fallait : des liquidités.

Les cautionnements instaurent un climat de confiance. Grâce aux garanties accordées, les banques nous ont donné accès aux crédits et les actionnaires ont augmenté le capital. Ce soutien a également renforcé la confiance de nos collaborateurs. Depuis 2004, nous enregistrons une croissance annuelle de notre chiffre d'affaires de 5 à 10 % . »

www.mauler.ch